



# SAVOIR PERFECTIONNER SON RAISONNEMENT ET SES PRATIQUES EN BIODYNAMIE

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

Être en capacité de mettre en place les principes et processus de l'agriculture bio dynamique en arboriculture.

## CONTENU

### 24 février :

- Accueil et présentation, tour sur les attentes et difficultés
- Rappel sur la conception des règnes de la nature et les cosmiques et géologiques
- Croissance végétative et fructification (porte greffe)
- État sanitaire et équilibre de l'écosystème
- Impact des pratiques agronomiques sur l'équilibre de l'écosystème
- Gestion de la fumure et préparations biodynamiques pour le compost

### 25 février :

- Appliquer la biodynamie sur le terrain
- Critères d'utilisation et objectifs des préparations biodynamiques
- Calendrier d'utilisation
- Compréhension et utilisation des rythmes
- Evaluation des acquis et satisfaction

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES MOYENS MATÉRIELS ET OUTILS

- **Méthodes pédagogiques :** échanges avec les participants, méthode participative, visite sur le terrain, atelier en petit groupe
- **Moyens matériels et outils :** vidéos et documents, projection de support, support tableau et papier

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

En début : recueil des attentes. En fin : quizz (FMD), évaluation des acquis et de la satisfaction.

## INFOS PRATIQUES

> Inscription avant le 14 février 2022

Dates : 24 et 25 février

Durée : 14h00

Horaires : 9h - 17h

Lieu : Cadenet (à confirmer)

Repas : repas tiré du sac

Intervenant : Dominique Massenet (MABD)

Responsable de formation à contacter : Oriane Mertz, conseillère maraichage et volailles à Agribio 84 et Agribio 13. [oriane.mertz@bio-provence.org](mailto:oriane.mertz@bio-provence.org)/  
06 95 96 16 62.

Public ciblé : Agriculteurs-trices et porteurs de projet du Vaucluse, Bouches-du-Rhône et des départements limitrophes.

Prérequis : avoir les bases de l'agri biodynamie (participation à une formation initiation ou répondre à un QCM)

Tarif : Prise en charge par VIVEA selon éligibilité: 434 euros TTC sont soustraits de votre crédit VIVEA annuel. Pour les non éligibles : frais de participation de 175 euros par jour de formation (prise en charge financière par votre OPCO possible)

Inscription : Voir le bulletin d'inscription et les conditions générales de formation.



## Bulletin d'inscription en 5 étapes



### Étape 1 : « Je suis... »

Nom :

Prénom :

Date de naissance (exigée par le VIVEA) :

Dénomination (GAEC, EARL,...) :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Courriel :

Je déclare avoir lu les conditions générales et le programme de la formation et y adhère entièrement et sans réserve.

Date :

Signature :



### Étape 2 : « Je souhaite m'inscrire aux formations suivantes... »

FORMATION 1 :

DATE :

FORMATION 2 :

DATE :

FORMATION 3 :

DATE :

FORMATION 4 :

DATE :

FORMATION 5 :

DATE :

Pour cela je joins **un chèque de réservation de 75 euros par jour de formation à l'ordre du CIVAM Bio du Vaucluse\***. L'inscription à une formation ne sera définitive qu'à réception de ce(s) chèque(s) de réservation.

Je souhaite qu'Agribio 84 conserve mon/mes chèque(s) de réservation à l'année pour les prochaines formations.

\*chèque non encaissé sauf en cas d'absence injustifiée (Voir conditions générales)

### Étape 3 : « Ma situation est.. »

#### • Je suis éligible au VIVEA

Ma formation est donc prise en charge par VIVEA (hors participation des stagiaires) et je joins **OBLIGATOIREMENT** à mon bulletin d'inscription un document attestant de mon éligibilité selon ma situation :

#### Chef d'exploitation, conjoint collaborateur, cotisant solidaire, aide familiale ou associé

- Aucun document (au besoin nous reviendrons vers vous)

#### Installé(e) depuis moins d'un an

- L'original de l'attestation d'affiliation avec la date d'installation à demander à la MSA

#### Candidat(e) à l'installation

- Une attestation ORIGINALE produite par un Point Accueil Installation ; original du formulaire d'engagement, copie du PPP et copie d'écran du CPF.

#### • Je ne suis pas éligible au VIVEA :

#### Salarié, demandeur d'emploi, chef d'entreprise

- Les organismes suivants sont susceptibles de vous financer (OPCA, FAFSEA, Pôle emploi, CCI, DIF...). Merci de nous contacter pour obtenir un devis ou une facture.

#### Autre cas

- Merci de nous contacter pour étudier votre situation

### Étape 4 : Je regarde si la formation qui m'intéresse nécessite une participation du stagiaire

Dans certains cas, il est demandé une participation financière des stagiaires en plus de la prise en charge VIVEA ou des frais d'inscription pour les non éligibles (voir sur la page de présentation de la formation pour le montant). Il vous est donc demandé de joindre à votre bulletin d'inscription un chèque supplémentaire de ce montant à l'ordre du CIVAM Bio du Vaucluse.

### Étape 5 : J'envoie mon courrier d'inscription à l'adresse suivante :

AGRIBIO 84

15 Avenue Pierre Grand – MIN 5 – 84 953 CAVAILLON Cedex

#### En pensant à joindre :

- Le bulletin d'inscription
- Le(s) chèque(s) de réservation de 75 euros par jour de formation (étape 2)
- Le document attestant de mon éligibilité VIVEA (étape 3)
- Le chèque du montant de la participation stagiaire si cela est demandé (étape 4)

